



## ÉPARGNE SALARIALE

# DOSSIER DE DÉBLOCAGE POUR AGRANDISSEMENT DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

**Crédit Mutuel**  
Epargne Salariale

# GUIDE PRATIQUE

Vous souhaitez agrandir votre résidence principale et utiliser votre épargne salariale pour financer ce projet ? Afin de vous accompagner nous vous proposons un guide pratique pour profiter de votre épargne salariale, ainsi que des attestations simplifiées vous permettant de faciliter vos démarches.

## Quelques rappels utiles

L'épargne salariale est légalement bloquée pendant 5 ans ou jusqu'à la retraite. L'agrandissement de votre résidence principale constitue un motif pour disposer de votre épargne salariale avant l'échéance. Vous pouvez ainsi, grâce à ce motif, débloquer **l'intégralité de votre épargne détenue dans votre PEE** (hors PERCO).

Pour pouvoir disposer de votre épargne il faut que :

- l'opération concerne l'agrandissement de votre résidence principale,
- les sommes débloquées servent au financement de ce projet,
- le montant demandé soit inférieur ou égal au montant de votre apport personnel,
- la signature de la déclaration préalable de travaux date de moins de 6 mois.

Le montant du déblocage sera limité au montant de l'apport personnel. Pensez donc à bien inclure le montant de votre épargne salariale dans votre plan de financement.

## Comment faire ?

Les cas de déblocage anticipé vous permettant de bénéficier de la fiscalité avantageuse de l'épargne salariale, ceux-ci sont régis par la Loi. Vous devez donc transmettre des pièces justificatives. Afin de simplifier vos démarches, nous mettons à votre disposition 2 attestations simplifiées.

- **Une attestation sur l'honneur**, à compléter par **vous**.
- **Une attestation de plan de financement définitif**, à compléter par **vos banques**.

En complément de ces 2 attestations, vous devrez également nous transmettre :

- Une copie du **permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux**
- Une copie du **contrat de construction ou des devis acceptés** (à condition que des arrhes aient été versées) **ou des factures d'achat de matériaux de gros œuvres**.

Ces documents seront à joindre à votre demande d'opération, soit par courrier à Crédit Mutuel Épargne Salariale, 69814 Tassin la demi-lune Cedex; soit directement via votre espace sécurisé sur notre site [www.creditmutuel-epargnesalariale.fr](http://www.creditmutuel-epargnesalariale.fr) pour un traitement plus rapide.



## Simple et rapide : saisissez votre demande sur internet

**Saisissez votre demande directement sur notre site [creditmutuel-epargnesalariale.fr](http://creditmutuel-epargnesalariale.fr)**  
Depuis votre espace sécurisé, vous pourrez envoyer vos documents par télétransmission. Votre dossier sera transmis instantanément à nos services.



Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier.  
Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 -  
Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire  
FR67692020878. N° Cristal réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit  
Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

**\* Votre identifiant internet :**

Je soussigné(e) M. / Mme / \_\_\_\_\_, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier. J'atteste par la présente, que l'intégralité des sommes débloquées servira à l'opération d'agrandissement de ma résidence principale, objet de la présente demande de déblocage. En cas de non réalisation de cette opération, je m'engage à restituer à Crédit Mutuel Épargne Salariale, les sommes débloquées.

**\* Fait à :**

**\* Signature :**

**\* Le :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_



Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier.  
Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 -  
Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire  
FR67692020878. N° Cristal réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit  
Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



# ATTESTATION DE PLAN DE FINANCEMENT

## Financement par un organisme de crédit (Cocher la case si c'est votre cas)

A défaut, il est possible de nous faire parvenir la copie de votre offre de prêt.

**\* Prénom Nom du bénéficiaire du prêt :**

**\* Coût total de l'opération :**

(montant total des prêts + montant de l'apport)

€

**\* Type de prêts et montants**

1. \_\_\_\_\_ €  
2. \_\_\_\_\_ €  
3. \_\_\_\_\_ €  
4. \_\_\_\_\_ €  
5. \_\_\_\_\_ €

**\* Montant total des prêts :**

€

**\* Montant de l'apport<sup>1</sup> :**

€

**\* Fait à :**

**\* Le :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**\* Signature et cachet de l'organisme :**

<sup>1</sup> Important : le montant du déblocage sera limité à l'apport personnel figurant sur votre plan de financement.

## Autofinancement sans engagement de prêt (Cocher la case si c'est votre cas)

Je soussigné(e) M. / Mme / \_\_\_\_\_, atteste par la présente, financer la totalité de cette opération par mes fonds propres, sans engagement de prêts.

**\* Fait à :**

**\* Signature**

**\* Le :** \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_



Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Epargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

